

1. comment s'est passé votre Noël ?
2. qu'est-ce que vous avez fait ? qu'est-ce que vous avez mangé ?
3. où avez-vous passé Noël ? avec qui ?
4. comment avez-vous fêté le Nouvel An ?
5. vous avez fêté le Nouvel An en famille ?
6. sinon, qu'est-ce que vous avez fait pendant les vacances ?
7. vous avez été malade pendant les vacances ?
8. quel était le meilleur moment de ces vacances ?
9. vous aimez Noël ?
10. qu'est-ce qui est important pour vous à Noël ?
11. vous connaissez le programme Erasmus ? expliquez ce que c'est
12. quand a-t-on introduit la monnaie unique en France ?
13. qui est Martine Aubry ?
14. expliquez qui était Jacques Delors
15. quels postes a-t-il occupés ?
16. à quel âge est-il mort ?
17. de quel Français a-t-on célébré le centenaire de sa mort le 27 décembre 2023 ?
18. qui est Gérard Depardieu ?
19. quand est-il né ?
20. pourquoi parle-t-on beaucoup de Depardieu actuellement ?
21. il y a des gens qui le défendent, d'autres qui le condamnent ; que disent-ils ?
22. que pensez-vous de l'affaire Depardieu ?
23. à chaque nouvelle année il y a des nouvelles lois ; quelles sont les nouvelles lois de cette année ?
24. quel est le grand évènement sportif qui aura lieu en France cette année ?
25. quelle est la date de la cérémonie d'ouverture ?
26. tous les Français connaissent Nestor Burma, qui est-ce ?
27. qui jouait le rôle de Nestor Burma ?
28. quels sont vos projets pour la nouvelle année ?
29. quels sont les grands évènements de cette nouvelle année ? dans le monde et dans votre vie privée ?
30. vous avez fait des bonnes résolutions pour la nouvelle année ?
31. sinon, faites quelques vœux pour la nouvelle année
32. l'année 2024 est une année bissextile, qu'est-ce que cela veut dire et pourquoi ce phénomène ?
33. quel était le plus grand moment de l'année 2023 pour vous ?
34. quelle est la chose la plus drôle de l'année 2023 ?
35. dans 20 ans, comment va-t-on parler de l'année 2023 ?
36. nous sommes le 31 décembre 2024 ; vous fêtez la fin de l'année 2024, que direz-vous de cette année passée ?



Un réveillon du Nouvel an sans alcool: de plus en plus de Français y pensent



Tri des biodéchets à la source au 01/01/2024

Les biodéchets : C'est quoi ? Que dit la loi ?

Ce sont les déchets organiques qui se décomposent par des micro-organismes vivants, comme les épluchures, les restes de nos repas, les fleurs fanées, la tonte de gazon, etc...



Tous les ménages devront pouvoir trier leurs déchets biodégradables et les séparer du reste de la poubelle (Loi de la Transition Economique et de la Croissance Verte de 2015 et Loi Anti gaspillage pour une Économie Circulaire de 2020).

Pourquoi trier et comment procéder ?

Pour limiter les déchets et
favoriser le retour au sol
des végétaux consommés,
produits et jetés



30kg de
nourriture jetés
par personne et
par an

14 000 tonnes de
déchets verts
déposés en
déchetterie



Etablir des menus et
une liste de courses



Ajuster les proportions et
cuisiner les restes
alimentaires



Conserver les aliments dans
l'emplacement approprié



Vérifier les dates de
consommation



Composter, en bac ou en
tas, les restes de cuisine et
les végétaux broyés



Nourrir les
animaux



Privilégier
les arbustes à
croissance lente



Aménager des
haies sèches



Broyer les
branches



Tondre avec
la fonction
mulching



Pailler
le sol



Aménager
des potagers
en lasagne

Que propose le SIETOM ?

Équipement de
tout usager en kit
de compostage dès
qu'il participe à
une session de
sensibilisation

Accompagnement
des sites de
compostage en
établissement ou
organisés pour
plusieurs foyers

Broyage des déchets verts
dans les communes,
(collectivités et habitants)

Quels bénéfices pour mon geste de tri ?

ENVIRONNEMENTAUX

Aller vers un modèle
d'économie circulaire où
les déchets deviennent de
nouvelles ressources, tel
que le compost, pour
enrichir les sols

ECONOMIQUES

Pour réduire le poids et
le coût du traitement des
déchets valorisables par
compostage, par broyage



Une année bissextile, comme 2020, est une année de 366 jours, comprenant un 29 février. En latin, on emploie le terme de *bisextus* pour désigner le jour intercalaire que l'on plaçait tous les quatre ans dans le calendrier julien. Ce mot est composé de *bis* (deux fois) et de *sextus* (sixième). On doublait le sixième jour avant les calendes de mars, c'est à dire le 24 février. Un bissexe, c'est à l'origine un « 24 bis » de février.

En ancien français, le jour intercalaire portait le nom de *bissestre* (ou *besistre*). Aujourd'hui, on parle plutôt du 29 février que du bissexe.